

À déposer auprès du secrétariat pédagogique de la formation que vous suivez actuellement

Conditions pour demander le passage de niveau à l'inter-semester

1^{er} cas : Vous êtes redoublant en L1 et vous avez validé les 60 crédits de L1 au 1^{er} semestre.

2^{ème} cas : Vous êtes redoublant en L2, vous avez validé les 60 crédits de L2 au 1^{er} semestre et vous avez validé tous vos EC de L1.

⇒ **Seul le jury de diplôme peut valider votre niveau d'études actuel et vous autoriser à poursuivre vos études au niveau supérieur.**

⇒ **Le passage de niveau entre les cursus de licence et de master n'est pas autorisé en cours d'année. Une admission ne peut être prononcée par la Présidente de l'université que dans le cadre de la campagne d'admission votée en CFVU.**

Conditions pour demander à suivre des cours au niveau supérieur au 2^{ème} semestre

1^{er} cas : Vous êtes redoublant en L1, vous avez validé le semestre 1 et il vous reste quelques EC à valider au semestre 2. Vous pouvez demander à suivre des EC en crédits en L2.

2^{ème} cas : Vous êtes redoublant en L2, vous avez validé les 60 crédits de L2 au semestre 3 et il vous reste quelques EC à valider en L1. Vous pouvez demander à suivre des EC en crédits en L3.

3^{ème} cas : Vous êtes redoublant en L2, vous avez validé la L1 et le semestre 3 de L2, et il vous reste des EC à valider au semestre 4. Vous pouvez demander à suivre des EC en crédits en L3.

⇒ **Le jury de diplôme ne peut vous autoriser à vous inscrire au niveau supérieur avec le résultat AJAC qu'à l'issue de la session 2 (rattrapages). En revanche, il peut vous autoriser dès l'inter-semester, sous condition des règles de votre formation, à suivre des EC du niveau supérieur par anticipation. Ces EC sont pris en « crédits ».**

Coordonnées

Civilité : Madame Monsieur

Numéro d'étudiant :

NOM (de naissance) :

NOM (d'usage) :

Prénom :

Date de naissance : / /

Diplôme préparé au 1^{er} semestre

Niveau d'études au 1^{er} semestre : Licence 1 Licence 2

Intitulé de la formation :

Code étape (Réservé à l'administration) :

Inscription souhaitée au 2^{ème} semestre dans la même formation

Passage de L1 en L2 ou Passage de L2 en L3

⇒ **En cas d'avis favorable, régulariser votre inscription administrative avant le 28 février 2019 au Bureau des inscriptions (rdc du bât. G).**

⇒ **Fournir obligatoirement une attestation de réussite ou un PV de jury d'examen.**

EC en crédits en L2 ou EC en crédits en L3

⇒ **En cas d'avis favorable, présentez-vous au secrétariat pédagogique pour effectuer votre inscription aux EC en « crédits ».**

⇒ **Vous n'avez aucune démarche à effectuer au Bureau des inscriptions.**

Partie réservée à l'administration

Avis du responsable de la formation : Favorable Défavorable

Nom et prénom :

Date :

Signature

Cachet du secrétariat